**Pourquoi Recylex ne tiendra pas son objectif 2018**

Le retard de mise en service d’un nouveau four a entraîné un ralentissement de l’activité du groupe.

Recylex ne pourra pas réaliser son objectif de génération de cash-flow (flux de trésorerie) aux échéances du 30 septembre et du 31 décembre 2018.

En cause, les difficultés rencontrées lors de la mise en service de son nouveau four de réduction dans sa fonderie de Nordenham (125 000 tonnes par an de plomb), en [Allemagne](https://www.usinenouvelle.com/allemagne/), pour lequel l’entreprise a déboursé 40 millions d’euros. La production de plomb issue du four principal a davantage diminué que prévu lors des travaux, destinés à résorber les pertes métallurgiques sur le site. Des experts ont été dépêchés sur place pour aboutir, dans les prochaines semaines, à un fonctionnement conjoint complet des deux fours.

Le groupe spécialisé dans le recyclage de batteries usagées et de zinc (450 millions d’euros de chiffre d’affaires) est soumis à une série d’objectifs dans le cadre de son plan de financement de 67?millions d’euros signé en décembre 2016. Ses échéances de remboursement s’échelonnent de juin 2018 à juin 2024.